

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

COHEN

Martin

**Membre d'EPCI/Tours Métropole/vice président en charge de la collecte
et de la vie circulaire des déchets**

Élu(e) ou nommé(e) le : 17/07/2020

Déclaration déposée le : 18/08/2020 11:08:50

Renseignements personnels :

Année de naissance : 27/11/1984

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

| Description | Rémunération ou gratification |
|-------------|-------------------------------|
| Néant | |

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

| Description | Rémunération ou gratification |
|--|--|
| Employeur : BURGEAP de 01/2014 à 08/2020 chef de projet Energie Climat puis responsable de l'activité énergie climat & aménagement durable Commentaire : a fin juillet 2020 | 2014 : 31455 € Net 2015 : 32055 € Net 2016 : 30208 € Net 2017 : 31506 € Net 2018 : 36364 € Net 2019 : 35450 € Net 2020 : 22081 € Net |

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

| Description | Rémunération ou gratification |
|--|--|
| Organisme : BURGEAP de 09/2017 à 07/2020 membre du conseil de direction élargi Commentaire : Participation aux comités de direction en tant que responsable de l'activité énergie climat et aménagement durable de la société | 2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net |
| Organisme : Tennis Club de Tours de 10/2018 à 08/2020 membre du comité directeur puis secrétaire | 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net |

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

| Description | Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente |
|---|---|
| Société : finanicère lily 2 (groupe Ginger) 32640 € Nombre de parts détenues : 32640 Pourcentage du capital détenu : 0 % Commentaire : prise de participation en janvier 2018 en tant que manager chez Ginger BURGEAP | pas de rémunération ou gratification reçue depuis leur acquisition début 2018 |
| Société : ENERCOOP 100 € Nombre de parts détenues : 1 Commentaire : sociétaire d'ENERCOOP | 0 |

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

| Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin | Activité professionnelle |
|---|---|
| | Employeur : CHRU Médecin hospitalier |

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

| Nom et objet social de la structure ou de la personne morale | Description des activités et responsabilités exercées |
|--|---|
| ENERCOOP | membre du groupe local pour la création d'une coopérative ENERCOOP Centre Val de Loire Commentaire : participations ponctuelles entre 2016 et 2018 |

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

| Description | Rémunération, indemnité ou gratification |
|--|--|
| adjoint au Maire de Tours de 07/2020 à 09/2020 Commentaire : aucune rémunération reçue à cette date. Premier versement des indemnités à la fin août (2255€ brut/mois) | 2020 : 0 € Brut |

Observations

Je soussigné Martin COHEN certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 18/08/2020 11:08:50

Signature : Martin COHEN